

Rôles, droits et devoirs des élus



Prérequis : Être élu local au moment de la formation.

Public : Tous les élus locaux

Durée : 6 heures

**vendredi 24 mai
2024**

Tarif :

300€ TTC/ élu la journée (mobilisation DIFE) ou budget communal formation
Minimum inscrits 6 personnes

Financement :

DIFE/ Budget communal ou individuel

Modalités

pédagogiques :

1 journée en présentiel
ateliers de mise en situation

Modalité d'évaluation de la satisfaction

QCM fin de formation

Objectifs de la formation :

Définis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT), les rôles, droits et devoirs des élus municipaux font l'objet d'un cadre juridique en constante évolution. Du fonctionnement interne à la gestion opérationnelle d'une équipe, il importe de connaître les attributions et les obligations de chacun pour mener avec succès ses projets. Cette formation vise à permettre aux élus (maire, adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux) de mettre en œuvre les moyens les plus adaptés à leur situation et aux spécificités de leur territoire

Présentation du cadre juridique général, conseils pratiques en fonction des spécificités de l'équipe municipale et de ses projets, échanges et partage de bonnes pratiques. Formation dans une salle dédiée, vidéoprojecteur pour la diffusion des supports, carnet de note, supports pédagogiques « papier » et numérique.

Programme

1. Maîtriser les principales règles de fonctionnement d'une mairie et d'un conseil municipal
2. Savoir identifier avec précision le « Qui fait quoi » au sein d'une équipe municipale
3. Connaître les obligations et l'étendue de la responsabilité des différents élus municipaux
4. Découvrir le cadre juridique applicable en matière de statut de l'élu(e)
5. Savoir mettre en place une méthodologie efficace pour mener à bien les projets municipaux

Modalités d'accès et d'organisation : Minimum 6 personnes – maximum 11 personnes

Délai d'accès au parcours : 1 mois à compter de la date d'inscription

Lieu : ARGENTAT SUR DORDOGNE.

Accessibilité aux personnes handicapées : Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Autre handicap : nous consulter

Inscription prise en charge DIFE / cliquez via le lien ci-dessous

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/33355381600021_ELUDROITDEVOIRS/33355381600021_ELUDROITDEVOIRS24-5-2024

Offre de formation éligible



Thématique :

**Fondamentaux du mandat
Formation généraliste communication
ELU0101**

Contact : Isabelle BAUDRY

Tel : 05.55.93.74.43

Email : Isabelle.baudry@adm19.fr

Notre formatrice : Christophe ROBERT

Juriste, élu local, enseignant en Droit public, il intervient depuis plus de 20 ans pour former les maires et les élus locaux sur le terrain.

Hôtel MARBOT

9, Rue René et Emile FAGE

19000 TULLE

www.maires.correze.net